

Le travail en hauteur et l'utilisation du harnais en espaces confinés

I431-02

Document remis au stagiaire avant son inscription (Article L6353-8 du Code du Travail)

Présentiel - Synchrone

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'utiliser le matériel spécifique pour réaliser des travaux en hauteur, dans les conditions optimales de sécurité, de rendre compte des difficultés et anomalies rencontrées, de contrôler, entretenir et entreposer le matériel à la fin de son utilisation dans le respect des règles de l'art.

Public Visé

Toute personne appelée à réaliser des travaux en hauteur et devant utiliser des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur.

Pré Requis

Être âgé de 18 ans minimum, être apte médicalement et avoir des connaissances en langue française afin de comprendre les instructions.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Utiliser le matériel spécifique pour réaliser des travaux en hauteur, dans les conditions optimales de sécurité.

Rendre compte des difficultés et anomalies rencontrées.

Contrôler, entretenir et entreposer le matériel à la fin de son utilisation dans le respect des règles de l'art.

Blocs de Compétences

LEGISLATION ET REGLEMENTATION EN MATIERE DE TRAVAIL EN HAUTEUR

- Le code du travail (Articles L.4121-1 et R.4323-58 à R.4323-89)
- Le décret 2004 924 du 1er Septembre 2004

LES CHUTES DE HAUTEUR

- Statistiques sur les accidents de travail
- La responsabilité de l'employeur et du salarié
- Les facteurs de chute
- Les accidents dus aux chutes de hauteur
- Conséquence d'une chute
- Calcul simple des effets dynamiques d'une chute
- Choix des EPI en fonction des risques

LES PROTECTIONS COLLECTIVES

- Repérage des situations dangereuses
- Les mesures de protection collectives
- Conditions d'utilisation des équipements
- Balisage et signalisation

LES PROTECTIONS INDIVIDUELLES

- Analyse de la situation et de l'environnement de travail
- Le casque
- Les gants
- Les composants d'un système d'arrêt des chutes
- Contrôle, entretien et entreposage des EPI

LES ESPACES CONFINES

- Analyse des risques
- Mesures à prendre avant l'intervention
- Conduite à tenir en cas d'accident

EXERCICES PRATIQUES

- Exercices pratiques d'intervention en hauteur et dans une cuve avec les équipements individuels utilisés par les stagiaires.

Cette partie est réalisée dans l'établissement du stagiaire.

Méthodes mobilisées

Formation action avec alternance de théorie en salle et de pratique avec mises en situation, exercices.

Supports numériques, photos, vidéos, manuel stagiaire.

Qualification Intervenant-e-s

Intervenant qualifié et expert dans les travaux en hauteur en toute sécurité

Version : I43102-20251205

INTERFORMAT - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 52530079153

2 rue des Martinières - 53960 BONCHAMP



Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation des connaissances théoriques grâce à un QCM. Contrôle des connaissances pratiques à l'aide d'une grille de test. Délivrance d'une Attestation de présence. En cas de réussite, délivrance d'une Attestation d'évaluation des acquis.

Modalités d'accessibilité handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Une information préalable de l'accueil du lieu de formation est nécessaire, afin de nous assurer de la mise en place des actions adaptées requises lors de votre formation.

 Durée	 Effectif	 Tarifs
7.00 Heures 1 Jour	6 personnes maximum par formateur.	Nous consulter



Contactez-nous !

INTERFORMAT

Tél. : 0243560505

Mail : contact@interformat.fr

